

Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur
Boulevard Lambermont, 31
1030 Bruxelles

Aux parents de Ayya Al-Kader (P6 A)
Avenue Georges Rodenbach, 28
1030 Bruxelles

secretariat@notredamedusacrecoeur.be

hadikadr13@gmail.com

Bruxelles, le 08/10/2025

Décompte-facture

Élève	Classe	Numéro	Date	Période concernée
Ayya Al-Kader	P6 A	2640	08/10/25	Septembre 2025

Conformément au prescrit des articles 1.7.2-1 à 1.7.2-3 du Décret du 3 mai 2019, vous trouverez ci-après le décompte périodique détaillant les frais qui vous sont réclamés pour cette période.

Résumé du décompte-facture

Frais scolaires obligatoires	28,00 €
Frais scolaires facultatifs	18,90 €
Services	13,20 €
Divers	0,00 €
Total	60,10 €

570,87 €

À payer avant le 08/11/25

IBAN : BE14068243621183
BIC : GKCCBEBB

Communication :
+++225/0002/64049+++

Situation

Situation avant décompte	510,77 €	à payer
Décompte-facture n°2640	60,10 €	à payer
Total	570,87 €	à payer

Détail du décompte-facture

FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES

A1.01 Piscine (P6) Forfait annuel

1 x 28,00 € 28,00 €

FRAIS SCOLAIRES FACULTATIFS

B1.02 Achat groupé de fournitures scolaires (P6) Fournitures scolaires

1 x 18,90 € 18,90 €

SERVICES

C2.04 Garderie du soir (P6)

1 x 1,20 € 1,20 €

C2.05 Forfait garderie (P6) Surveillance du midi

1 x 12,00 € 12,00 €

Montant total des frais 60,10 €

Situation de l'année scolaire

Situation de début d'année 2025-2026

à payer 509,27 €

Factures de 2025-2026

11/09/2025

n°2225

Garderie pour la période de 11/06/25 au 04/07/25

1,50 €

08/10/2025

n°2640

Septembre 2025

60,10 €

Situation actuelle

à payer 570,87 €

Le montant total de votre décompte-facture s'élève à 570,87 €. Cette somme doit être payée par virement bancaire sur le compte IBAN BE14068243621183 avant le 08/11/25, en indiquant la communication +++225/0002/64049+++ . Tout retard de paiement peut donner lieu à des frais supplémentaires.

En cas de difficultés de paiement, vous pouvez vous adresser à Perlaux Véronique par téléphone au ou par e-mail à l'adresse secretariat@notredamedusacrecoeur.be. Cette personne est à votre écoute dans la plus grande discrétion et peut vous aider à trouver des solutions, comme un échelonnement pour les frais excédant le montant de 50 €. Nous vous remercions par avance de votre coopération et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information sur votre décompte-facture.

Laura Duponcelle
directrice